

CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 13 novembre 2025 à 18h30
à l'Espace Cours

- ORDRE DU JOUR -

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL
du Conseil Municipal du 25 septembre 2025

COMMUNICATION DE DÉCISIONS

➤ A l'Etablissement de tarifs (alinéa 2) :

- N°2025/136 D'approuver l'attribution de cinq entrées famille au Musée de l'Image à destination des gagnants du jeu estival organisé par Ici Radio Sud Lorraine.
- N°2025/179 D'approuver l'attribution de dix entrées pour 2 personnes au Musée de l'Image à destination de gagnants lors du forum Associations en fête qui s'est déroulé en septembre 2025.
- N°2025/198 D'approuver l'attribution de cinquante entrées au Musée de l'Image à destination des nouveaux agents de la Ville d'Epinal.
- N°2025/207 D'approuver la tarification applicable pour la vente de cartes postales à l'effigie de la Basilique Saint-Maurice, dans le but de soutenir sa restauration.
- N°2025/234 D'approuver la tarification applicable pour la vente au Musée de l'Image de 14 exemplaires de l'ouvrage de François Bitterly et Alain Béretta *La lithographie et les imageries d'Epinal*.

➤ A la réalisation d'un emprunt (alinéa 3) :

- N°2025/181 D'approuver l'abrogation de la décision N°2025/160 ainsi que la mobilisation d'un emprunt avec le Crédit Agricole.
- N°2025/197 D'approuver la mobilisation d'un emprunt avec la Banque Postale.
- N°2025/205 D'approuver l'abrogation de la décision N°2025/197 ainsi que la mobilisation d'un emprunt avec la Banque Postale.

➤ A l'Etablissement de marchés à procédure adaptée (alinéa 4) :

- N°2025/57 D'approuver un marché pour la fourniture et la pose en remplacement de dix vitrages au niveau du bâtiment La Plomberie, avec la société VERRISSIMA.
- N°2025/95 D'approuver un marché pour la fourniture et la pose de rideaux occultants à l'école Victor Hugo suite à l'installation de nouvelles fenêtres et d'écrans digitaux, avec la société APL.

- N°2025/162 D'approuver un marché pour la réalisation de marquages routiers de l'avenue Léon Blum et de la route de Jeuxey, dans le cadre des travaux de voirie réalisés en raison de la catastrophe naturelle survenue dans la nuit du 20 au 21 juillet 2024, avec la société SAS GROUPE HELIOS DIVISION T1.
- N°2025/165 D'approuver un marché pour des travaux de démolition et de réfection des pavés situés rue du Chapitre, en raison d'un passage de câble pour l'alimentation en énergie de la cuisine du Chapitre, avec la société HOUILLON REMY.
- N°2025/233 D'approuver des avenants n°1 aux marchés de travaux de transformation de la cuisine du restaurant scolaire Luc Escande en cuisine de préparation, comme suit :
- Gros œuvre (lot n°1) avec la société SAS BATI 3000
 - Menuiseries extérieures (lot n°2) avec la société SARL METALLERIE GERARD
 - Plâtrerie et isolation (lot n°4) avec la société SARL VOSGES PLATRERIE
 - Electricité (lot n°5) avec la société SARL THOCKLER GILLES
 - Plomberie chauffage ventilation (lot n°6) avec les sociétés SARL PATRICK ROUSSEL / ETS JEAN GERARD
 - Chapes et carrelages (lot n°7) avec la société SAS MILLER CARRELAGE.
- N°2025/184 et N°2025/204 D'approuver deux accords-cadres à bons de commande, d'une durée d'un an renouvelable tacitement 3 fois, pour :
 - L'acquisition de produits de marquage routier urbain, avec la société SAS SAR La réalisation de travaux de marquage routier, avec la société SAS GROUPE HELIOS.
- N°2025/189 D'approuver un marché pour la réalisation de travaux de sécurisation de l'abri anti-aérien situé au niveau de l'aire du Champbeauvert, avec la société SAS RAY, dans le but de consolider les dalles suite à leur éboulement.
- N°2025/192 D'approuver un marché pour le renouvellement pour une durée d'un an de licences AutoCAD dédiées au dessin technique, avec la société SCC.
- N°2025/199 D'approuver l'acquisition de données 3D des routes et des trottoirs d'Epinal, avec la société OFFROAD, dans le but de permettre le maintien à jour du diagnostic voirie de la Ville.
- N°2025/200 D'approuver un marché pour une prestation d'audit énergétique et d'un avant-projet sommaire sur l'installation potentielle de panneaux photovoltaïques au Musée de l'Image, avec la société GREENLEAD, dans le but de vérifier la faisabilité du projet.
- N°2025/201 D'approuver un marché pour la réalisation de travaux sur la verrière de l'Espace Cours, avec la société VERRE TECHNIC, en remplacement de la société MIRVOS initialement mandatée pour ce chantier réalisé conjointement avec d'autres entreprises.
- N°2025/203 D'approuver un avenant n°1 au marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage relatif au renouvellement de la Délégation de Service Public (DSP) de chauffage urbain, avec le groupement FEREST ENERGIES, PARME AVOCATS et ADRIAL

CONSEILS, dans le but de prolonger leur mission suite au relancement de la procédure de renouvellement de la DSP.

- N°2025/206 D'approuver un avenant n°1 au marché relatif à une prestation pour l'organisation d'un festival des arts de la rue pour les années 2025 et 2026, avec l'association L'ETINCELLE PROD, dans le but d'adapter la rémunération des directeurs aux contraintes liés à la conception et à l'organisation du festival.
- N°2025/209 D'approuver un marché pour l'achat d'arbres de Noël destinés à décorer le centre-ville ainsi que les établissements publics et les écoles lors des festivités de fin d'année, avec la société PEPINIERE RUHLMANN.
- N°2025/210 D'approuver un marché pour la fourniture et l'installation en remplacement d'une porte d'un hangar situé 18 quartier de la Magdeleine, avec la société LTBO.
- N°2025/214 D'approuver des avenants n°1 aux marchés tranche conditionnelle relatifs aux travaux de transformation d'un logement en salle de classe ainsi que sa mise aux normes de sécurité à l'école maternelle Eugène Rossignol, comme suit :
 - VRD (lot n°1) avec la société MENIL RENOV' SAS
 - Plâtrerie – isolation (lot n°4) avec la société GALLOIS SARL
 - Serrurerie – métallerie (lot n°6) avec la société ETS PERROT
 - Electricité – VMC (lot n°8) avec la société FMT DIVOUX SAS
 - Peinture (lot n°10) avec la société KELDECO NOUVELLE SIGNATURE SAS.
- N°2025/217 D'approuver un marché pour la réalisation de travaux d'étanchéité de la toiture-terrasse de la Maison de la Communication, en raison de fuites récurrentes, avec la société SOLOGNE GARCIA ETANCHEITE comme suit :
 - Tranche ferme
 - Tranche conditionnelle.
- N°2025/218 D'approuver un marché pour la réalisation de travaux de réfection d'une partie d'un mur de soutènement du Parc du Château suite à son effondrement, avec le groupement SAS ROC AMENAGEMENT / SAS LCV – LES CONSTRUCTEURS VOSGIENS.
- N°2025/219 D'approuver un marché pour la réalisation de travaux sur le système de chauffage fixé à la charpente de la Halle des Sports, avec la société ENGIE SOLUTIONS, dans le cadre des travaux de réparation et de renforcement de la charpente.
- N°2025/220 D'approuver un marché pour une prestation de maîtrise d'œuvre relative à l'extension du parking Desbuissons en liaison avec le parking Saint-Michel, avec la société SARL ACERE pour un forfait provisoire de rémunération détaillé comme suit :
 - Tranche ferme
 - Tranche optionnelle.
- N°2025/235 D'approuver un marché pour la fourniture et la pose d'un système incendie au Musée de l'Image, en remplacement du système existant, avec la société INEO.

N°2025/236 et N°2025/237 D'approuver deux marchés pour la rénovation de la fontaine située au centre du Parc du Cours, comme suit :
- Restauration du bassin, avec la société MAGGIO
- Remise en peinture, avec la société VB SERVICE.

N°2025/239 D'approuver un marché pour la mise en place d'une plateforme Chromebook à la française destinée au logiciel d'apprentissage dans les écoles spinaliennes, avec la société COMPAGNIE FRANCAISE INFORMATIQUE (CFI).

➤ **A l'Etablissement de conventions de louage ou de mise à disposition de locaux ou de biens (alinéa 5) :**

N°2025/170 D'approuver la conclusion d'un avenant n°1 à la convention de mise à disposition de locaux situés rue de la Comédie à Epinal au profit de l'association l'Aeronef, visant à augmenter la surface mise à disposition à environ 36m² ainsi que le montant des charges mensuelles.

N°2025/195 D'approuver la conclusion d'une convention de mise à disposition, les charges mensuelles étant assurées par le preneur, de locaux d'une superficie d'environ 63m² situés à la Maison des Associations au niveau du quartier de la Magdeleine à Epinal, entre la Ville d'Epinal (bailleur) et l'association Vélocio (preneur).

N°2025/208 D'approuver le renouvellement d'un contrat d'occupation d'un appartement de type F3 situé 9 rue des Fusillés de la Résistance à Epinal, avec un particulier.

N°2025/215 D'approuver la conclusion d'une convention de prêt de trente gravures sur bois issues des collections du Musée du Dessin et de l'Estampe originale de la Ville de Gravelines pour la future exposition temporaire du Musée de l'Image *Frans Masereel, un art entre révolte et réverie* qui se déroulera du 14 février au 20 septembre 2026.

➤ **A la création ou modification des régies comptables (alinéa 7) :**

N°2025/171 D'approuver un avenant à l'acte de création de la régie d'avances de la Direction Culture et Patrimoine dans le but d'adapter les montants pour des achats d'œuvres, d'alimentation et autres fournitures ainsi que le versement de prix lors d'événements organisés par la Ville d'Epinal.

➤ **A la fixation des rémunérations et au règlement des frais d'honoraires des avocats, notaires, commissaires de justice et expert (alinéa 11) :**

N°2025/194 D'approuver la désignation du cabinet d'avocats GARTNER ainsi que le paiement de ses honoraires dans le cadre d'une procédure de demande de prononciation de carence concernant la copropriété Les Mésanges lors d'un Plan de Sauvegarde.

N°2025/216 D'approuver la désignation d'un avocat, Maître BENTZ du cabinet EPITOGES, ainsi que le paiement de ses honoraires dans le cadre d'une procédure d'appel relative à l'incendie de l'école Saint-Laurent.

➤ **A l'attribution de subventions (alinéa 26) :**

N°2025/103

D'approuver des demandes de subvention pour le financement de la restauration de la Basilique Saint-Maurice phase 1 tranche ferme auprès de :

- La Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)
- Le Conseil Régional Grand Est
- Le Conseil Départemental des Vosges.

1 - POLE ATTRACTIVITE

1.1 - AFFAIRES CULTURELLES

1.1.1 - Fêtes et village de Saint-Nicolas pour l'année 2025

Le Conseil Municipal est appelé à approuver l'organisation des fêtes et du village de Saint-Nicolas qui se dérouleront entre le 28 novembre 2025 et le 1^{er} janvier 2026.

1.1.2 - Avenant à la convention de dépôt-vente avec l'Office du Tourisme d'Epinal

Le Conseil Municipal est appelé à approuver un avenant à la convention de dépôt-vente conclue avec l'Office du Tourisme d'Epinal, dans le but de simplifier la sélection de produits mis en vente par l'Office du Tourisme.

1.1.3 - Partenariat pour les Nocturnes des Imaginales

Le Conseil Municipal est appelé à approuver une convention de partenariat avec la Ville d'Epernay pour sa participation à l'atelier collaboratif des Nocturnes des Imaginales édition 2026 en la remise d'un prix ainsi que d'une commande.

1.2 - AFFAIRES EVENEMENTIELLES

1.2.1 - Versement d'une subvention d'accompagnement à une association spinalienne pour la location d'une salle de spectacle de la Communauté d'Agglomération d'Epinal

Le Conseil Municipal est appelé à approuver le versement d'une subvention d'accompagnement pour la location d'une salle de spectacle appartenant à la Communauté d'Agglomération d'Epinal, comme suit :

- A la MJC SAVOURET.

1.2.2 - Partenariat avec la Société des membres de la Légion d'Honneur

Le Conseil Municipal est appelé à approuver une convention de partenariat avec la Société des membres de la Légion d'Honneur relative à la mise à disposition de l'Espace Cours pour l'organisation de son Assemblée Générale le 21 juin 2025.

2 - PÔLE RESSOURCES

2.1 – AFFAIRES FINANCIERES

2.1.1 - Décision modificative

Le Conseil Municipal est appelé à approuver une décision modificative.

2.1.2 - Modification du Livret des Tarifs

Le Conseil Municipal est appelé à approuver un ajustement du Livret des Tarifs 2025-2026.

2.2 - AFFAIRES JURIDIQUES

2.2.1 - Avenant n°9 à la Délégation de Service Public relative à la gestion du crématorium

Le Conseil Municipal est appelé à approuver l'avenant n°9 à la Délégation de Service Public relative au crématorium dans le but d'acter la restructuration du délégataire avec la création d'une nouvelle entité de gestion, la Société des Crématoriums.

3 - POLE AMENAGEMENTS

3.1 - AFFAIRES FONCIERES ET FORESTIERES

3.1.1 - Approbation de la note de conjoncture 2024 de la ZAC de Laufromont et conclusion d'un avenant à la concession d'aménagement

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la note de conjoncture 2024 de la ZAC de Laufromont conclue avec la SEM « SUD LORRAINE INGENIERIE MUTUALISEE PROJETS » (SLIM PROJETS anciennement SOLOREM) et un avenant permettant de prendre en compte les différentes actualisations de l'opération.

3.1.2 - Protocole d'accord transactionnel pour la cession d'une emprise à la ZAC de Laufromont

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la conclusion d'un protocole d'accord transactionnel entre la Ville d'Epinal, la SEM « SUD LORRAINE INGENIERIE MUTUALISEE PROJETS » (SLIM PROJETS anciennement SOLOREM) et les époux GUEUDIN en vue de céder une emprise à vocation maraîchère d'une superficie de moins de 8ha située au niveau de la ZAC de Laufromont.

3.1.3 - Etat d'assiette des coupes et de la destination des produits de la forêt communale pour l'exercice 2026

Le Conseil Municipal est amené à approuver l'état d'assiette des coupes de la forêt communale et la destination des produits de ces coupes pour l'exercice 2026.

3.1.4 - Acquisition de la parcelle cadastrée AH 585 située rue du Professeur Roux

Le Conseil Municipal est appelé à approuver l'acquisition de la parcelle cadastrée AH 585 d'une superficie d'environ 8m², située rue du Professeur Roux à Epinal, auprès d'Epinal Habitat, dans le but d'intégrer la parcelle dans le domaine public routier communal.

3.1.5 - Acquisition d'une emprise de la parcelle cadastrée CN 412 située rue de la Devallée

Le Conseil Municipal est appelé à approuver l'acquisition d'une emprise de la parcelle cadastrée CN 412 d'une superficie d'environ 10m², située rue de la Devallée à Epinal, auprès de Monsieur Mounir OUARET, dans le but de faire coïncider les limites de propriété.

3.1.6 – Echange d'entreprises situées rue André Jacquemin

Le Conseil Municipal est appelé à approuver l'échange rue André Jacquemin d'entreprises d'environ 6m² et 20m² à détacher de la parcelle communale cadastrée AC 650 en contrepartie d'une surface d'environ 10m² issue de la parcelle cadastrée AC 649 appartenant à Epinal

Habitat, dans le but de simplifier les limites cadastrales suite au projet immobilier porté par Epinal Habitat au niveau de la ZAC du Port.

4 - AFFAIRES ENFANCE ET JEUNESSE

4.1 - Convention de mise en œuvre du dispositif « petits-déjeuners à l'école »

Le Conseil Municipal est appelé à renouveler la convention de mise en œuvre du dispositif « petits-déjeuners à l'école », s'inscrivant dans le plan de prévention et de lutte contre la pauvreté, pour les écoles maternelles situées en réseau d'éducation prioritaire.

4.2 - Contribution des communes extérieures aux frais de fonctionnement pour la scolarisation d'enfants à Epinal au titre de l'année scolaire 2025-2026

4.2.1 – Contribution des communes extérieures

Le Conseil Municipal est amené à fixer au titre de l'année scolaire 2025-2026, le montant de la participation financière des communes extérieures au titre de la décentralisation.

4.2.2 – Contribution de Chantraine/Golbey

Le Conseil Municipal est amené à fixer au titre de l'année scolaire 2025-2026, le montant de la participation financière des communes de Chantraine et Golbey au titre de la décentralisation.

4.3 - Convention Orchestre à l'école 2025-2028 à l'école élémentaire du Champbeauvert

Le Conseil Municipal est appelé à approuver une convention d'objectifs entre la Ville d'Epinal, la Communauté d'Agglomération d'Epinal et le Conservatoire Gautier d'Epinal dans le but de mettre en place un nouveau dispositif « Orchestre à l'école » pour l'école primaire du Champbeauvert pour l'année scolaire 2025/2026.

4.4 - Subvention exceptionnelle pour le Tournoi des 4 Nations

Le Conseil Municipal est appelé à approuver le versement d'une subvention exceptionnelle au profit de la Communauté d'Agglomération d'Epinal (CAE), pour l'organisation du Tournoi des 4 Nations qui s'est déroulé du 3 au 9 novembre 2025.

5 - PÔLE RESSOURCES

5.1 - SYSTEMES D'INFORMATION ET NUMERIQUES

5.1.1 - Convention de co-traitement de données pour le numérique dans les écoles

Le Conseil Municipal est appelé à approuver une convention de co-traitement de données pour le numérique dans les écoles dans le cadre de l'expérimentation de la combinaison de deux logiciels d'apprentissage pour les élèves.

5.2 - AFFAIRES TECHNIQUES

5.2.1 - Cession d'un véhicule

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la cession d'un véhicule au profit de la SMACL, suite à une déclaration du véhicule comme étant économiquement irréparable.